

Contrat de filière Arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine

Lauréats de l'Appel à projet « Coopération, création et territoires » 2022

La cinquième édition de l'appel à projet lancée dans le cadre du Contrat de filière Arts plastiques et visuels, associant l'État / Ministère de la Culture - DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine et Astre, intitulé « Coopération, création et territoires » a reçu cette année 61 dossiers de candidatures.

Comme prévu par le Contrat de filière, un comité de sélection de huit membres, composé de deux représentants de la DRAC, deux représentants de la Région, deux représentants de Astre, deux artistes, a examiné l'ensemble des dossiers de candidatures. Ce comité s'est réuni et a délibéré pendant deux jours, les 5 et 6 septembre derniers, afin d'identifier collectivement les dossiers qui paraissaient répondre le mieux aux enjeux de l'appel à projet, en s'appuyant notamment sur les critères suivants :

- Assurer les conditions de rémunération du ou des artistes et respecter leur droit d'artistes-auteurs
- Mobiliser des acteurs de la filière arts plastiques et visuels
- Mettre en œuvre des coopérations entre au moins trois partenaires

Au terme de ces délibérations, 20 dossiers ont été retenus. Ils bénéficient majoritairement du montant de l'aide demandé dans leur candidature.

Rappelons que cet appel à projets a pour spécificité d'être ouvert à tous les acteurs de ce secteur, sous un statut de personne physique (artistes, commissaires...) et de personnes morales (associations, collectivités...). Une attention est également portée aux territoires régionaux où se déploient les projets afin de tendre vers une répartition équitable des soutiens.

L'Etat / Ministère de la Culture – DRAC et la Région Nouvelle-Aquitaine ont souhaité réaffirmer leur appui au secteur des arts plastiques et visuels, par le maintien à parité de l'enveloppe globale consacrée à cet appel à projets, à hauteur de 250 000€.

Les lauréats au titre de l'appel à projet 2022 sont :

[Musée de préhistoire](#) (Lussac-les-Châteaux, 86) pour le projet *Thérianthropes*. Aide de 5 000€ versée par la Région.

[Claire Tingaud](#) (Aubusson, 23) pour le projet *MOTIO, expérience immersive*. Aide de 7 500€ versée par la Région

[Burdigalaxy](#) (Bordeaux, 33) pour le projet *Fleuve alpha, espaces et temps du rêve*. Aide de 9 500€ versée par l'Etat.

[APPROCHE, graphisme en Nouvelle-Aquitaine](#) (Bordeaux, 33) pour le projet *Amorce*. Aide de 14 500€ versée par la Région.

[Lou Nicollet](#) (Rempnat, 87) pour le projet *Le Matrimoine sur le plateau*. Aide de 10 000€ versée par l'Etat.

[Aurélien Mauplot](#) (Saint-Frion, 23) pour le projet *Les mondes invisibles*. Aide de 15 000€ versée par la Région.

Elise Charcosset (Bordeaux, 33) pour le projet *Tenderneath*. Aide de 15 000€ versée par l'Etat.

[Club de Bridge](#) (Poitiers, 86) pour le projet *Cartographie de la Folie*. Aide de 14 500€ versée par l'Etat.

[Olivier Menanteau](#) (Limoges, 87) pour le projet *Le limousin disparu*. Aide de 5 000€ versée par l'Etat.

[Kristina Depaulis](#) (Saint Priest Ligoure, 87) pour le projet *Tissu commun*. Aide de 15 000€ versée par l'Etat.

[Esprit Porcelaine](#) (Limoges, 87) pour le projet *Design exquis*. Aide de 15 000€ versée par la Région.

Aëla Maï Cabel (Eymoutiers, 87) pour le projet *Adventices, Callune, Ailante, Lichens et plantées - Teinture naturelle en Limousin & ailleurs*. Aide de 15 000€ versée par la Région.

[La prairie des possibles](#) (Lys, 64) pour le projet *Il était une ferme nourricière et autarcique*. Aide de 15 000€ versée par la Région.

[CO-OP](#) (Uhart-Cize, 64) pour le projet *Les précis*. Aide de 12 000€ versée par l'Etat.

Pauline Castra (Bruges, 33) pour le projet *Brèche à bras le corps*. Aide de 14 000€ versée par l'Etat.

[CAC23bis](#) (Guéret, 23) pour le projet *Mais où est don O.R.N.I car(e)?*. Aide de 15 000€ versée par la Région.

[L'observatoire mobile](#) (Saint Jean de Luz, 64) pour le projet *Résidence de création ARGIA ETA KOSTALDEA /// Lumière & Littoral*. Aide de 15 000€ versée par la Région.

[MC2a](#) (Bordeaux, 33) pour le projet *Telema*. Aide de 8 000€ versée par la Région.

Nicolas Gautron pour le projet *Jeu(x) de société(s) - phase 2*. Aide de 15 000€ versée par l'Etat.

[Yves Chaudouët](#) (Bazas, 33) pour le projet *Sources d'avenir*. Aide 15 000€ versée par l'Etat.